



N° 830
5-03-2010

ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

10 mars : Action secteur SPORT

12 mars : GRÈVE

Unitaire second degré

23 mars :

**Journée d'action
interprofessionnelle**



**En mars,
poursuivre et amplifier les luttes**

Dans tous les établissements :

- débattre de la DGH, refuser collectivement les HS, rejeter les suppressions de postes, les services à cheval, les mises en concurrence entre disciplines, etc. Voter en CA contre la dotation horaire attribuée à l'établissement à partir du moment où elle ne permet pas une rentrée satisfaisante et n'améliore pas les conditions d'enseignement ;
- rencontrer les parents, les informer des difficultés à maintenir un service public d'éducation ambitieux pour tous les élèves et débattre avec eux des réformes en cours, de l'état de la préparation de la rentrée de septembre 2010 ; soumettre au débat nos propositions pour le service public d'éducation ;
- informer l'opinion, notamment par voie de presse, tracts,...
- interpellier les élus locaux, particulièrement « sensibles » en période pré-électorale ;
- décider d'actions locales, y compris de grèves ;
- travailler à la réussite de la grève nationale du second degré du 12 mars.

**Dans les services et établissements du secrétariat d'état
aux sports :**

- débattre et condamner toute évolution des missions non conformes aux choix et statuts des personnels ;
- informer l'opinion, le mouvement sportif, défendre notre conception du service public du sport ;
- interpellier les élus locaux ;
- préparer collectivement l'action unitaire du 10 mars.

Avec les autres salariés :

- débattre des enjeux communs et des liens entre nos préoccupations et celles des autres travailleurs, élaborer des propositions alternatives unitaires ;
- organiser des débats publics et développer la mobilisation sur les grands dossiers (retraite, protection, sociale, emploi, services publics,...)
- préparer l'action interprofessionnelle du 23 mars.

Partout,

mars doit bouillonner d'activité revendicative !

Décès de Jacques ROUYER Une très grande perte pour l'EPS et le SNEP

Notre camarade Jacques ROUYER, membre de la direction du SNEP depuis 1971, secrétaire général du SNEP de 1979 à 1997, Président du Centre EPS et Société, membre de l'Institut de Recherche de la FSU, est brutalement décédé le 18 février. Il venait d'avoir 71 ans.



Jacques a été de tous les combats, débats et réflexions de ces 50 dernières années pour le développement d'une EPS et d'un sport scolaire ancrés sur l'exigence d'un sport pour tous émancipateur, au sein d'un service public et laïque d'enseignement démocratisé. Militant syndical à l'analyse politique sans complaisance, il a pris une part très importante au développement du courant de pensée Unité et Action dans la FEN puis dans la FSU et contribué activement à la création de cette nouvelle fédération.

Le SNEP-FSU et l'ensemble des enseignants d'EPS viennent de perdre une figure brillante, marquante, qui restera dans la mémoire de la profession.

Les messages ont afflué au SNEP, soulignant tous l'intellectuel, le militant, le débatteur, mais aussi l'homme profondément humain et attachant.

Un hommage lui a été rendu le 24 février, où nous avons, nombreux, témoigné à Françoise, son épouse, à ses enfants, petits enfants et toute sa famille les sincères condoléances de toute la profession.

Nous reviendrons dans un prochain bulletin sur Jacques, son engagement, sa forte personnalité, et sur ce que le SNEP, mais surtout l'EPS, le sport scolaire, le sport et le service public lui doivent.

SOMMAIRE

- Décès de Jacques Rouyer p. 2
- Édito p. 2
- Le moment de pousser fort ! p. 3
- Action secteur sport p. 4
- Communiqués de presse p. 4

Édito

Quelle EPS dans l'avenir ?

Une question au cœur de la grève du 12 mars

L'édito du dernier bulletin était centré sur les raisons générales des décisions d'actions prises dans le second degré (12 mars) et au plan interprofessionnel (23 mars) ; voyons ici quelques raisons spécifiques aux enseignants d'EPS d'être dans la grève du 12 mars.

Bien sûr il y a la question centrale des recrutements :

Malgré un léger progrès dû à nos luttes et interventions répétées, le nombre de postes aux concours EPS 2010 ne permettra guère plus du remplacement d'un collègue sur trois partant en retraite. Liées à cela, de nombreuses suppressions de postes en établissement et de TZR sont programmées. Les retombées en sont prévisibles : des horaires obligatoires non assurés, des options et expériences pédagogiques menacées, des remplacements non effectués, des forfaits AS supprimés, une précarité accrue, des effectifs de classes en hausse, des HS imposées, des services à cheval multipliés, des mutations plus difficiles, etc. Fragilisant la qualité du service public et l'offre éducative, elles sont inacceptables !

Dans cette situation de restrictions généralisées, quelle EPS nous prépare-t-on ?

Aux concours de recrutement (CAPEPS et CRPE⁽¹⁾), la place de l'évaluation des pratiques physiques est minimisée. En collège, le socle commun ignore le rôle de l'EPS en terme de transmission de savoirs et compétences dans le champ de la culture des APSA. Au mieux, l'EPS est « au service de » la santé, la citoyenneté, l'autonomie, la lecture, ... mais n'a pas de contribution spécifique ! En lycée, le projet de programme induit un « cadennassage » des programmations, comme si les collègues n'étaient pas capables de proposer une programmation équilibrée. Ce projet présente des reculs importants sur une conception culturelle de l'EPS : la survalorisation de la « compétence propre N°5 » centrée sur l'entretien et le développement de soi est de ce point de vue significative, comme le fait d'empêcher de fait les équipes de travailler et d'évaluer, la même année, des activités aussi différentes que football et badminton, escalade et natation sauvetage, course en durée et

musculature, natation de vitesse et saut en hauteur, ... sous prétexte que ces APSA relèveraient de la même compétence propre ! Trois exemples qui montrent une tendance, visiblement portée par l'inspection, au glissement d'une EPS centrée sur des apprentissages dans des activités physiques, sportives et artistiques diversifiées vers une EPS centrée sur la santé, le bien être, la citoyenneté, ... Objectifs certes importants mais qui ne sauraient être travaillés hors d'apprentissages solides dans les APSA !

La nature ayant horreur du vide, dans tous les pays où cette orientation prévaut, le mouvement sportif extra scolaire est rentré dans l'école. On met donc ainsi l'EPS en péril au lieu de la défendre.

J. Rouyer, ancien SG du SNEP, écrivait dans un éditorial de la revue « contrepied » : « L'EPS va-t-elle être encouragée à retourner à ses vieux démons : tenir la référence culturelle à distance encore plus respectueuse, se situer, au mieux, par rapport à notre « utopie sportive », dans une logique de table rase ? Pire, se replier dans un ghetto scolaire au moment où toute l'école est confrontée à la nécessité d'établir des rapports nouveaux avec la société et la culture vivante » et il appelait à prendre le contrepied de ce mouvement « faussement naturel ». C'est ce débat sur le sens de l'EPS que nous devons poursuivre, amplifier, car c'est là un des enjeux essentiels du moment : quelle EPS voulons nous ? Nécessitera-t-elle des enseignants concepteurs ou de simples applicateurs ? Sera-t-elle lisible par les élèves et les parents ?

Outre les questions générales qui les concernent, les enseignants d'EPS devront donc mettre au cœur de la grève du 12 mars, les enjeux spécifiques à leur métier et leur discipline, au moment où on prétend leur imposer des programmes lycée inacceptables, le livret de compétences en collège, d'autres suppressions de postes, etc.

Serge CHABROL
Secrétaire général



(1) CRPE : Concours de recrutement des professeurs des écoles.

Le moment de pousser fort !

Le constat évident des dégradations

Hausse du chômage, dégradation des conditions de travail et de vie, démantèlement des services publics, baisse du pouvoir d'achat, casse des protections sociales (retraites, santé,...) ... en clair exigences de sacrifices toujours plus grands pour la population quand spéculation et profits boursiers se re-développent de manière insolente et dangereuse, réactivant tout ce qui a provoqué la crise !

Dans l'éducation, les équipes pédagogiques découvrent les ravages des suppressions de postes et les dangers de la nouvelle gouvernance. On voudrait qu'elles prennent elles mêmes des décisions dégradant la situation de l'enseignement (réduction du nombre de postes, augmentation des services à cheval, des HS, de la précarité,...). Au nom de l'autonomie des établissements est développée la concurrence entre les disciplines, la multiplication des tâches, l'affaiblissement du cœur du métier au profit des activités périphériques à l'enseignement,...

Dans les lycées c'est l'application de la réforme en seconde avec les coupes sombres disciplinaires ; en collège la dégradation des conditions de travail ; en LP, les retombées négatives de la réforme, un an après sa mise en place, sont concrètement visibles ; quant à la formation des maîtres, chaque mise en œuvre de la réforme (stages par exemple) met en évidence la justesse de nos critiques et les dégradations en cours.

A jeunesse et sports, la mise en place de la RGPP détruit le service public, remet en cause les missions et statuts des personnels, casse établissements et services, et va jusqu'à menacer l'existence même d'un secrétariat d'État aux sports.

Des conflits se multiplient (énergie, transports, ...). Le dossier des retraites vient sur le devant de la scène et les organisations travaillent à dégager propositions alternatives et actions les plus unitaires possibles.

Dans l'éducation, des collègues, des établissements, confrontés aux suppressions de postes, à la difficulté du métier, résistent, contestent, manifestent, avec leurs syndicats,

exprimant leur exaspération et leurs propositions pour améliorer le système éducatif. Le syndicalisme doit s'appuyer sur ces foyers de contestation pour étendre la mobilisation et hausser son niveau. En même temps, il doit offrir des perspectives nationales permettant de regrouper, centraliser, développer les luttes, améliorer le rapport des forces face à un gouvernement qui est loin d'être dans la situation de force qu'il tente d'afficher !

Nicolas Sarkozy et le gouvernement Fillon accumulent les discrédits liés aux ravages créés par les politiques économiques et sociales, de plus en plus visibles. Soucieux de mettre en place, envers et contre tout, leurs choix politiques, économiques et sociaux, ils pratiquent la fuite en avant, tentent d'accélérer la mise en place des réformes, multiplient les lois et les bâclent. Ils espèrent ainsi entraîner la désespérance et décourager les jeunes, les salariés et les chômeurs de résister et de mener les luttes.

Le SNEP n'entend pas se laisser prendre à

ce piège. Dans la situation actuelle, il n'y a pas d'autre voie que le développement des luttes établissement par établissement, service par service en s'appuyant sur le désaveu des politiques menées.

C'est pourquoi le SNEP a décidé d'être co-initiateur et partie prenante :

- de la journée d'action unitaire du 10 mars au secrétariat aux sports ;
- de la journée d'action unitaire avec grève dans les collèges et lycées le 12 mars ;
- avec la FSU, de la journée d'action inter-professionnelle du 23 mars.

Un haut niveau d'exigence, sans aucun doute, mais il est de la responsabilité de notre syndicalisme d'agir pour contrer les dégradations multiples en cours et pour proposer d'autres réformes, conformes à l'intérêt des jeunes, de la population et des personnels.

Serge CHABROL



Programmes lycées

Il ne reste que quelques jours pour la consultation express.

Le SNEP appelle les collègues concernés à répondre en refusant toute dénaturation de l'EPS et toute imposition qui les ferait passer de fonctionnaires de conception à simples applicateurs.

Voir article du bulletin 829 et Site du SNEP.

SPORT : 10 mars

Développer l'activité revendicative

Que l'activité physique et le sport, dans toutes leurs composantes, hors scolaires, soient un espace social faiblement revendicatif, n'est pas une révélation. La grogne y est présente mais la mobilisation difficile. C'est bien pour affronter cette situation, contester les ravages de la première vague RGPP dans le secteur public d'État, contester les transformations de la formation des éducateurs, les risques que la nouvelle organisation des collectivités territoriales fait courir au financement et à l'aide à ces activités, que la CGT, le SNEP, La FA-FPT ⁽¹⁾, la FNMNS, le SNPMNS, peut-être FO, ont décidé de faire du 10 mars, une journée de contestation et d'expression publique sur les questions que nous jugeons au centre de la sortie de la crise actuelle du sport. Au cœur de la revendication : le service public, démocratisé et rénové, et les moyens qu'il appelle, mais aussi le mouvement associatif qui doit pouvoir poursuivre ses missions propres. Les élus locaux, les préfets, devraient être interpellés, alors que les élections régionales se déroulent dans la plus totale ignorance de ces questions, comme si ces activités ne les intéressaient déjà plus !

Une manifestation nationale est prévue le 19 mai, nous y reviendrons.

Jean LAFONTAN

(1) FA-FPT : Fédération autonome-fonction publique territoriale ; SNPMNS : syndicat national professionnel des MNS et BEESAN ; FNMNS : Fédération nationale des MNS.



Communiqué de l'intersyndicale :

L'Intersyndicale réunissant les organisations suivantes : SNCL-FAEN, SUD-EDUCATION, SN-FO-LC, SNEP-FSU, CGT Educ'action, SNES-FSU et SNALC- CSEN, s'est réunie ce jour

L'Intersyndicale apporte son total soutien aux mobilisations et mouvements en cours et notamment à ceux engagés dans la région parisienne. Elle rappelle que plusieurs syndicats ont déposé des préavis de grève couvrant le mois de février garantissant l'action des collègues.

Elle appelle les personnels à se mobiliser dès la rentrée des différentes académies pour poursuivre et amplifier les actions en cours.

L'Intersyndicale, avec une détermination toujours plus forte, réaffirme son opposition entière à la réforme des lycées, à la réforme de la voie professionnelle qui aggravent encore les conditions d'enseignement, et à celle du statut régissant les établissements (EPL), à la politique budgétaire qui dégrade toujours plus les conditions de travail et d'étude et réduit l'offre de formation.

L'Intersyndicale dénonce les conditions scandaleuses de l'accueil et de la formation, annoncées pour la rentrée 2010, des professeurs stagiaires dans les établissements. Désorganisant les services, menaçant de bloquer le mouvement des mutations, plaçant les stagiaires dans une situation professionnelle intenable et inadmissible, elle affectera la scolarité de nombreux élèves.

L'Intersyndicale demande avec insistance au Ministre le retrait de réformes, dictées en grande partie par la recherche frénétique d'économies budgétaires, conduisant à la suppression massive d'emplois indispensables au service de l'Ecole de la République.

L'Intersyndicale appelle à une journée de grève nationale et de manifestations le vendredi 12 mars.

Elle reste en contact, très étroit, et se réunira à l'issue de cette journée.

le 17 février 2010

Communiqués de presse

Fonction publique CGT, UNSA, Solidaires, FSU, CFTD Toutes et tous, mobilisons-nous le 23 mars

Face à la politique économique et sociale menée par le Gouvernement, en l'absence de réponses satisfaisantes apportées le 15 février par le Président de la République, le 23 mars sera une nouvelle fois l'occasion pour les salariés, du privé comme du public, d'affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles. Ce jour là, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, la journée de grève et de manifestations rappellera aussi que, dans un contexte de crise, les services publics sont d'autant plus indispensables.

Nos organisations syndicales de la Fonction publique appellent tous les personnels à se joindre à la mobilisation par la grève et les manifestations.

Ensemble, mobilisons-nous notamment pour :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, et des créations de postes partout où cela s'avère nécessaire.
- La résorption de la précarité dans la Fonction publique.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues depuis plusieurs années.
- Une réforme des retraites prenant en compte l'ensemble des questions, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, et notamment, le niveau des retraites, l'emploi, le financement, la pénibilité, la réduction des inégalités et visant à l'amélioration pour tous.
- Des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles
- Des évolutions ayant pour but l'intérêt général et les besoins de toute la population sur l'ensemble du territoire, ce qui implique le retrait de plusieurs dispositifs contraires à ces principes dans les trois versants de la Fonction publique.

Nos organisations syndicales exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations.

Elles appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser massivement le 23 mars pour faire aboutir leurs revendications.

Paris, le 23 février 2010.